

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

INSCRIPTIONS

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre
Rue François D'Ivernois 7, 1206 Genève +41 (0)22 329 67 22

INSCRIPTIONS EN LIGNE : CONSERVATOIREPOPULAIRE.CH

Les élèves sont acceptés en fonction des places disponibles. Ils reçoivent, début juillet, un courrier concernant leur inscription. Aucune inscription n'est prise par téléphone ni aucun formulaire envoyé par courrier.

RÉINSCRIPTIONS

Les demandes de réinscription aux cours pour l'année suivante sont envoyées par courriel à tous les élèves courant mars

ÉCOLAGES

Les écolages des cours collectifs sont mentionnés en regard de chaque cours. Ces cours sont ouverts en fonction du nombre d'inscriptions.

MODALITÉS DE PAIEMENT

L'inscription aux cours annuels est faite pour l'année scolaire et les écolages correspondants sont dus pour l'année entière. Ils doivent être réglés dans les 30 jours suivant l'émission de la facture. Des échelonnements de paiement (en 3 ou 6 fois) sont possibles sur demande par courrier ou courriel jusqu'au 30 septembre 2020
administration@conservatoirepopulaire.ch.

ANNULATION

Les écolages sont dus pour l'année scolaire entière.

En cas de démission, la Direction peut décider de réduire ou modifier la facture si la démission est fondée sur de justes motifs tels qu'un départ imprévisible, un changement de statut de la famille ou des problèmes de santé attestés par un certificat médical. Dans tous les cas, une demande écrite doit être faite à la Direction.

En cas d'acceptation par la Direction d'une démission en cours d'année, l'écolage est dû jusqu'à la fin du trimestre correspondant à la date de réception du courrier.

PLAN D'ÉTUDES

Les plans d'études sont disponibles sur le site www.conservatoirepopulaire.ch

EXAMENS

Le doyen est la personne de référence pour toute question d'ordre pédagogique et pour l'organisation des examens. Les exigences des plans d'études restent valables dans tous les cas. D'entente avec le professeur et le doyen, les élèves se présentent aux sessions d'examens de leur discipline : quatre années par palier sont le maximum à ne pas dépasser.

Prestations publiques

Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves participent à des prestations publiques.

Doyen :

Michel Favre

Professeurs :

**Thomas Freitag, Philippe Lüscher, Catherine Sottas,
Françoise Zimmermann**



PREMIÈRE ANNÉE

Initiation et découverte du théâtre, de ses codes et de ses coutumes

Développer l'écoute et l'imagination

Améliorer l'expression orale

Prendre la parole en public

Travailler sur l'espace, l'énergie, le corps, la voix

Jouer des extraits de textes classiques et ou contemporains

– Ecolage en cours collectif* – hebdomadaire – CHF 1'745.-

– Horaire : **jeudi 19h-21h30**

– Lieu : Centre Diorama

DEUXIÈME ANNÉE

Développer l'interprétation, récits, monologues et scènes contemporaines

Augmenter l'aisance sur le plateau

Elargir et approfondir les savoirs et compétences (acquis en 1re année)

Avoir recours à l'imaginaire, à la créativité

Travailler la technique et l'entraînement du comédien

– Ecolage en cours collectif* – hebdomadaire – CHF 1'880.-

– Horaire : **lundi 19h-21h30**

– Lieu : Centre Diorama

TROISIÈME ANNÉE

Interpréter des scènes du répertoire théâtral

Créer des personnages

Utiliser les savoirs et compétences (acquis en 1re et 2e année)

Agrandir l'autonomie dans l'engagement, la responsabilité personnelle et la prise de risque dans le jeu.

– Ecolage en cours collectif* – hebdomadaire – CHF 1880.-

– Horaire : **jeudi 19h-21h30**

– Lieu : Centre Rhône

QUATRIÈME ANNÉE

L'année est consacrée à la préparation du spectacle de fin d'année

Les acquis antérieurs sont consolidés et le travail porte sur l'analyse dramaturgique, l'interprétation, la construction du personnage, ainsi que sur la prise en charge par l'élève de certains aspects de la réalisation du spectacle (costumes, accessoires, scénographie).

En fin de 4e année, les élèves présentent un spectacle et reçoivent une attestation de Formation artistique (AFA).

- Ecolage en cours collectif* – hebdomadaire – CHF 1880.-
- Horaire : **mercredi 19h-21h30**
- Lieu : Centre Diorama

CINQUIÈME ANNÉE

A la demande, une 5e année peut être créée pour l'obtention d'un CERTIFICAT de théâtre (10 élèves minimum).

- Ecolage en cours collectif* – hebdomadaire – CHF 1880.-
- Horaire : **mercredi 19h-21h30**
- Lieu : Centre Diorama

* La durée des cours peut varier selon le nombre d'élèves inscrits.

